

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen

Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72 – e-mail : <u>fla@fla.lu</u> www.fla.lu

MATCH INTERNATIONAL JEUNES

Dimanche, le 31 janvier 2016

Art. 1.- Règlementation

Le Match Jeunes sera organisé suivant la réglementation de la l'IAAF et celle reprise au « Code d'athlétisme » de la FLA.

Art. 2.- Équipes participantes :

Match Scolaires: Dampicourt (B), Ludwigshafen (D), Luxembourg (L),

MTG Mannheim (D),

Match Minimes: Alsace(F), Dampicourt (B), Lorraine (F),

Ludwigshafen (D), Luxembourg (L), MTG Mannheim (D),

Art. 3.- Catégories d'âge

Sont admis à participer les catégories d'âge suivantes :

Scolaires féminines et Scolaires masculins (Schülerinnen B / Schüler B

Années de naissance : 2003 et 2004

Minimes féminines / Minimes masculins (Schülerinnen A / Schüler A)

Années de naissance : 2001 et 2002

Art. 4.- Programme

Scolaires fém. : 60 m, 800 m, 60 m haies, Hauteur, Longueur, Poids 2kg, 4 x 200 m 60 m, 1000 m, 60 m haies, Hauteur, Longueur, Poids 3kg, 4 x 200 m 60 m, 800 m, 60 m haies, Hauteur, Longueur, Poids 3 kg, 4 x 200 m 60 m, 1000 m, 60 m haies, Hauteur, Longueur, Poids 4kg, 4 x 200 m

Art. 5 Horaire

Horaire	Distances	Catégories	S	Hauteur	Poids	Longueur
11.00 hrs	60 m H	ScF	3	ScF	MM	MM
11.10 hrs	60 m H	ScM	3			
11.35 hrs	60 m H	MF	4			
12.00 hrs	60 m H	MM	4	ScM	MF	SCF
12.20 hrs	60 m	ScF	3			
12.30 hrs	60 m	ScM	3			
12.40 hrs	60 m	MF	4			
13.00 hrs	60 m	MM	4	MF	ScF	ScM
13.40 hrs	800 m	ScF	1			
13.55 hrs	800 m	MF	2			
14.00 hrs				MM	ScM	MF
14.15 hrs	1000 m	ScM	1			
14.25 hrs	1000 m	MM	2			
14.50 hrs	4 x 200 m	ScF	2			
15.00 hrs	4 x 200 m	ScM	2			
15.10 hrs	4 x 200 m	MF	3			
15.25 hrs	4 x 200 m	MM	3			
15.40 hrs	Remise des Coupes					

Art.6.- Caractéristiques Haies

Epreuve	Catégorie	Haies	Hauteur	Distances	Distances	Distances	
			départ - 1e haie	entre les haies	dernière haie - arrivée		
60 m	Scol. fém.	6	0,762 m	11,50 m	7,50 m	11,00 m	
60 m	Scol. masc.	6	0,762 m	11,50 m	7,50 m	11,00 m	
60 m	Min. fém.	5	0,762 m	12,00 m	8,00 m	16,00 m	
60 m	Min. masc.	5	0,840 m	13,50 m	8,60 m	12,10 m	

Art. 7.- Participation et classements par équipes

Sont admis à participer

a) Epreuves individuelles

60 m un maximum de 4 athlètes par équipe

60 m haies un maximum de 4 athlètes 800 m un maximum de 3 athlètes 1000 m un maximum de 3 athlètes un maximum de 2 athlètes Longueur un maximum de 2 athlètes Poids un maximum de 2 athlètes

Seront pris en considération pour le classement par équipes, les deux meilleurs athlètes de chaque équipe.

b) Relais

4 x 200 un maximum de 2 équipes,

dont la meilleure est prise en compte pour le classement par équipes

Au <u>saut en hauteur</u> un athlète est éliminé après 3 essais nuls successifs ou bien <u>après le</u> 4° essai nul.

Au saut en longueur et au lancement du poids chaque athlète a droit à 3 essais

Un athlète ne peut participer qu'à 3 épreuves, relais compris

Art. 8.- Pointage

Place	Épreuve individuelle	Relais	
1	12 points	24 points	
2	11 points	22 points	
3	10 points	20 points	
4	9points	18 points	
5	8 points	16 points	
6	7 points	14 points	
7	6 points		
8	5 points		
9	4 points		
10	3 points		
11	2 points		
12	1 point		

A l'issu du match 3 classements seront établis :

- un classement Scolaires
- un classement Minimes
- un classement général (Scolaires et Minimes)

Pour chaque classement sera déclarée vainqueur l'équipe ayant totalisé le plus de points. En cas d'égalité de points, le nombre total des 1ères places, puis des 2es places, etc, sont déterminantes pour la classification finale.

Art. 9.- Juges

Chaque équipe hôte est tenue de présenter 2 juges dont les noms, avec indication de leur discipline préférée, sont à communiquer à l'organisateur ensemble les inscriptions des athlètes.

Art. 10.- Dispositions spéciales pour compétitions à la Coque

L'échauffement n'est permis que dans la salle spécialement prévue à cet effet. Le port de spikes (max. 6 mm) n'est permis que dans la zone de compétition

Seuls les athlètes en compétition ainsi que les juges et dans le cadre du match le chef de chaque délégation sont admis dans la zone de compétition. Les entraîneurs et autres délégués n'y sont pas admis.

Art. 11.- Accès terrain de compétition

En principe

10 minutes avant le début des courses et

20 minutes avant le début des concours.

Les athlètes seront admis à l'aire de compétition par un juge de l'organisateur, regroupés par discipline sportive.

Art. 12.- Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vols ou d'autres dégâts pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation.

Art. 13.- Engins de lancers personnels

Des engins de lancers personnels peuvent être utilisés à condition d'avoir été contrôlés préalablement par le juge-arbitre

Art. 14.- Inscriptions

Les inscriptions nominatives, avec indication des années de naissance respectives et des meilleures performances personnelles récentes, sont à adresser pour le

mardi, 26 janvier 2016 à 24.00 heures au plus tard à la

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (F.L.A.)

3, route d'Arlon L-8009 Strassen Fax : 00352 48 05 72

E-mail: fla@fla.lu et inscription@indoor2016.fla.lu

Art. 15.- Réunion technique

Une réunion technique aura lieu à 10.00 heures dans une salle annexe à l'Arena

- Confirmations et modifications des préinscriptions
 (à soumettre au plus tard 60 min. avant le début de l'épreuve respective)
- Confirmation de la composition des relais
 à confirmer au plus tard 60 min. avant l'heure prévue pour le départ
 organisation technique répartition des tâches des juges hôtes
- Déroulement des compétitions et accès au terrain
- Règlementation faux départs
- Fixation des hauteurs initiales et progressions du saut en hauteur ScF 1,20 m 1,25 m 1,30 m puis + 3 cm
 ScM 1,25 m 1,30 m 1,35 m puis + 3 cm
 MF 1,30 m 1,35 m 1,40 m puis + 3 cm
 MM. 1,35 m 1,40 m 1,45 m puis + 3 cm

16.008